

## HORAIRES SERVICES PASSEPORTS BIOMETRIQUES ET C.N.I / ARRONDISSEMENT DE RENNES

COMMUNES	N° téléphone	Horaires d'ouverture semaine	Horaires samedi
MORDELLES	02.99.85.13.85	Lundi: 14h-17h Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi: 9h-11h30/14h-17h Uniquement sur rendez-vous - <u>Retrait possible</u> <u>SANS RDV de 13h30 à 14h00 du lundi au</u> <u>vendredi</u>	FERMETURE
ST GREGOIRE	02.99.23.19.23	Lundi au Vendredi: 9h00-12h30/13h30-17h30 Uniquement sur rendez-vous	9h-12h30 Uniquement sur rendez-vous
BETTON	02.99.55.81.01	Lundi au Vendredi: 8h30-12h30/13h30-17h Uniquement sur rendez-vous	9h-12h Uniquement sur rendez-vous
BRUZ	02.99.05.86.86	Lundi au Vendredi: 8h30-11h30/14h-17h Uniquement sur rendez-vous	8h30-10h Uniquement sur rendez-vous
CESSON-SEVIGNE	02.99.83.52.00	Lundi: 9h-11h30/13h30-17h30 Mardi et Mercredi: 9h-11h30/13h30-16h30 Jeudi: 13h30-16h30 Vendredi: 9h-11h30/13h30-15h30 Uniquement sur rendez-vous	9h30-11h30 Uniquement sur rendez-vous
MONTFORT-SUR-MEU	02.99.09.00.17	Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi: 9h-11h/14h-16h45 Jeudi: 9h-11h/14h-15h45 uniquement sur rendez-vous	9h30-11h30 Uniquement sur rendez-vous
<b>RENNES</b>			
MAIRIE CENTRE	02.23.62.10.10	Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi: 8h30-16h30 en continu Jeudi: 11h30-16h30 en continu Uniquement sur rendez-vous	9h30-11h30 Uniquement sur rendez-vous
POLE SOCIAL DU BLOSNE		Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi: 9h-12h/13h30-16h30	FERMETURE
MAIRIE DE QUARTIER BREQUIGNY SUD GARE		Jeudi: 13h30-16h30	
MAIRIE DE QUARTIER MAUREPAS		Uniquement sur rendez-vous	
MAIRIE DE QUARTIER VILLEJEAN		Uniquement sur rendez-vous	
<p><b>CONSEIL :</b> Effectuer votre <b>pré-demande</b> de demande de passeport ou de CNI en créant un compte personnel sur le site de l'ANTS : <a href="https://predemande-cni.ants.gouv.fr">https://predemande-cni.ants.gouv.fr</a></p> <p>Ainsi, vous n'aurez pas à renseigner de formulaire papier au guichet de votre mairie.</p> <p><b>Penser à noter ou imprimer le numéro de pré-demande qui vous sera nécessaire lors de votre déplacement en Mairie afin de récupérer les informations enregistrées en ligne.</b></p>			
<p>Pour toute information : <a href="http://www.service-public.fr">www.service-public.fr</a> et <a href="http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr">www.ille-et-vilaine.gouv.fr</a></p>			